

Macron, Fillon : deux approches de la fiscalité

Les hausses de TVA ou de CSG choisies par les candidats n'auront pas du tout les mêmes conséquences sur l'économie

L'Opinion · 14 Mar 2017 · Raphaël Legendre @LEGENRA

François Fillon a annoncé lundi qu'il n'augmenterait pas le taux intermédiaire de TVA tout en défendant son choix d'augmenter la fiscalité sur la consommation pour baisser le coût du travail et améliorer la compétitivité des entreprises. En choisissant d'augmenter la CSG pour supprimer les cotisations maladie et chômage des salariés et des indépendants, Emmanuel Macron fait quant à lui le choix du pouvoir d'achat des ménages. HAUSSE DE LA TVA OU DE LA CSG ? Pour réduire le poids des charges sociales qui, en France plus qu'ailleurs, reposent principalement sur le travail et pèse sur la compétitivité des entreprises, François Fillon et Emmanuel Macron proposent deux solutions bien différentes.

Le premier prévoit de baisser de 25 milliards d'euros les charges sociales mais aussi les impôts de production qui pèsent sur les entreprises, et de 7,7 milliards d'euros les charges sociales salariales, ce qui représente un gain de 350 par an et par salarié. Pour financer ces baisses, François Fillon prévoit notamment d'augmenter de deux points le taux normal de TVA, qui passerait au 1er janvier 2018 de 20% à 22%. Selon la Commission européenne, la France se classe 27e sur 28 en Europe en termes de taxation de la consommation, il y a donc de la marge. François Fillon a toutefois annoncé lundi qu'il n'augmenterait pas le taux intermédiaire (10%) comme envisagé au départ, un taux qui touche notamment la restauration et la construction. Cette hausse représenterait donc au final 13 milliards d'euros de recettes nouvelles, contre 16 milliards estimés au départ. De son côté, Emmanuel Macron prévoit de supprimer les cotisations maladie et chômage pour les salariés et les indépendants, en transférant le coût du financement sur une hausse de 1,7 point de la CSG. Une mesure à 18,5 milliards d'euros. Les entreprises continueraient de payer la part patronale des charges sociales.

Redistributivité. « C'est une mesure beaucoup plus redistributive, dans la mesure où les petites retraites seront exonérées de hausse de la CSG et que cette dernière est un impôt proportionnel alors que la hausse de la TVA impacte davantage les plus faibles revenus (-1,3% de pouvoir d'achat pour le premier décile de revenus des ménages contre -0,5 % pour le dernier décile) », indique le directeur du programme d'Emmanuel Macron, Jean Pisani-Ferry.

En réalité, il s'agit de deux mesures à la philosophie radicalement différente. « La TVA sociale, c'est un peu comme une dévaluation : cela baisse le coût des exportations et renchérit le coût des importations qui du coup participent au financement de la sécurité sociale. Cela permet de gagner en compétitivité, mais ça crée de l'inflation, décrypte l'expert en finances publiques François Ecalle, fondateur du site Fipeco. Ce que propose Emmanuel Macron est complètement différent : il s'agit d'une mesure de pouvoir d'achat qui ne joue en rien sur la compétitivité des entreprises ».

« Une très mauvaise décision qui impacte un beaucoup plus grand nombre de personnes et qui n'est pas liée à la consommation », a estimé François Fillon lundi, pour qui la baisse des charges pe-

sant sur les entreprises reste une impérieuse nécessité.

Macron, Fillon : deux approches de la fiscalité

Les hausses de TVA ou de CSG choisies par les candidats n'auront pas du tout les mêmes conséquences sur l'économie

Philippe C. de la Villehervé, économiste

François Fillon a annoncé lundi qu'il n'augmenterait pas le taux intermédiaire de TVA tout en défendant son choix d'augmenter la fiscalité sur la consommation pour baisser le coût du travail et améliorer la compétitivité des entreprises. En choisissant d'augmenter la CSG pour augmenter les cotisations sociales et chômage des salariés et des indépendants, Emmanuel Macron fait passer à lui le choix du pouvoir d'achat des ménages. HAUSSE DE LA TVA OU DE LA CSG ? Pour réduire le poids des charges sociales sur les entreprises, François Fillon et Emmanuel Macron proposent deux solutions bien différentes.

Le premier prévoit de baisser de 25 milliards d'euros les charges sociales mais aussi les impôts de production qui pèsent sur les entreprises, et de 7,7 milliards d'euros les charges sociales salariales, ce qui représente un gain de 320 par an et par salarié. Pour financer ces baisses, François Fillon prévoit notamment d'augmenter de deux points le taux normal de TVA, qui passerait au 1er janvier 2018 de 20% à 22%. Selon la Commission européenne, la France se classe 27e en Europe en termes de taxation de la consommation, il y a donc de la marge. François Fillon a toutefois annoncé lundi qu'il n'augmenterait pas le taux intermédiaire (10%) comme envisagé au départ, un taux qui touche notamment la restauration et la construction. Cette hausse typée-sélective dans un total 18 milliards d'euros de recettes nouvelles, contre 16 milliards estimés au départ. De son côté, Emmanuel Macron prévoit de supprimer les cotisations sociales et chômage pour les salariés et les indépendants, en transférant le coût du financement sur une hausse de 1,7 point de la CSG. Une mesure à 18,2 milliards d'euros. Les entreprises continueraient de payer la part patronale des charges sociales.

Redistributive. « C'est une mesure beaucoup plus redistributive, dans la mesure où les petites entreprises seront exonérées de hausse de la CSG et que cette dernière est un impôt proportionnel alors que la hausse de la TVA impacte davantage les plus faibles revenus (-1,3% de pouvoir d'achat pour le premier décile de revenus des ménages contre -0,5% pour le dernier décile) », indique le directeur du programme d'Emmanuel Macron, Jean Pisani-Ferry.

En réalité, il s'agit de deux mesures à la philosophie radicalement différente. « La TVA sociale, c'est un peu comme une dévaluation : cela baisse le coût des exportations et renchérit le coût des importations qui du coup participent au financement de la sécurité sociale. Cela permet de gagner en compétitivité, mais ça crée de l'inflation, décrypte l'expert en finances publiques François Écalle, fondateur du site Papeco. Ce que propose Emmanuel Macron est complètement différent : il s'agit d'une mesure de pouvoir d'achat qui ne joue en rien sur la compétitivité des entreprises ».

« Une très mauvaise décision qui impacte un beaucoup plus grand nombre de personnes et qui n'est pas liée à la consommation », a estimé François Fillon lundi pour qui la baisse des charges so-